

Une erreur s'est glissée dans notre article sur la société Ecopla de la semaine dernière. En effet, les salariés ont monté le projet de scop avec un financement de 2,3 M€ et non 100.000 €. Toutes nos excuses.

Les membres de la Scop Ecopla qui ont porté le projet de transformer la société [ECOPLA](#) / T : 04.76.92.32.30 (siège à Saint Vincent de Meruze), spécialisée dans les barquettes en aluminium en Scop, ne désarment pas. En effet, ils contestent la décision du tribunal de commerce. Ils occupent l'usine fin de préserver l'outil de travail. Leur licenciement date de mars une vingtaine de salariés a monté le projet avec un financement de 2,3 M€. Cuki, le groupe italien a été retenu pour reprendre le parc machine pour 1,5 M€ mais ni l'immobilier ni les salariés. Les salariés ont réagi via la tierce opposition, ils travaillent sur le site et appellent les habitants à les soutenir. Ainsi, ils empêchent le démontage des machines et leur transfert.